

TOPNOTCH®

FONGICIDE À USAGE COMMERCIAL SUSPENSION

Pour la suppression de maladies dans les céréales

GARANTIE

Azoxys trobine..... 143 g/L
Propiconazole 124 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,031 % à titre d'agent de conservation OU 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,048 % et du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,03 % à titre d'agents de conservation OU 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,035% à titre d'agent de conservation OU 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,052% et du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,03 % à titre d'agents de conservation.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION



POISON

DANGER : IRRITE LES YEUX ET LA PEAU

N° D'HOMOLOGATION : 31126
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 1 L à 10 L

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.

300 – 191 Lombard Avenue

Winnipeg, Manitoba

R3B 0X1

1-855-264-6262

**Pour de l'aide médicale d'urgence et les questions de santé / sécurité appeler ProPharma au
1-877-250-9291 (24 heures sur 24)**

En cas de déversement, de fuite ou d'incendie, appeler INFOTRAC au 1-800-535-5053 (24 heures sur 24)

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lors qu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote particulier en cas d'ingestion de ce produit. Administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. NOCIF SI INGÉRÉ. Fortement irritant pour les yeux. ÉVITER tout contact avec les yeux. Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Porter un pantalon long, un vêtement à manches longues, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement et l'application du produit ainsi que pendant le nettoyage et les réparations de l'équipement. De plus, porter des lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial au cours du mélange, et chargement.

Se laver avec de l'eau et du savon après avoir utilisé ce produit et avant de manger, de boire et de fumer. Enlever immédiatement tout vêtement imbibé d'un pesticide. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser; ne pas les laver avec les vêtements de la maison. Ne pas porter de chaussures contaminées. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

NE PAS pénétrer dans le site traité ni autoriser des travailleurs à y pénétrer dans les 12 heures suivant l'application.

Appliquez seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons précisées dans la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit à des endroits ayant une pente de modérée à forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer lorsqu'une forte pluie est prévue.

La contamination des zones aquatiques par les eaux de ruissellement peut être réduite par l'inclusion d'une bande végétative entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

L'azoxystrobine est une substance persistante qui a des effets résiduels. On recommande de ne pas l'utiliser de nouveau dans des zones où on l'a appliquée au cours de la saison précédente.

L'azoxystrobine démontre des propriétés qui font qu'il peut être lessivé dans l'eau souterraine. L'utilisation de TOPNOTCH® peut entraîner la contamination de l'eau souterraine, particulièrement aux endroits où le sol est perméable (sols sableux, etc.) ou lors que la nappe phréatique est peu profonde. Ce produit est toxique pour certains insectes utiles. Contenir le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les insectes utiles dans les habitats situés à proximité du site d'application (par exemple, haies et boisés).

ENTREPOSAGE

Entreposer dans le contenant d'origine hermétiquement fermé. Conserver dans un endroit sec et bien aéré, à l'écart des aliments de consommation humaine et animale et hors de la portée des enfants et des animaux. Ne pas entreposer au-dessous de 0 °C.

NETTOYAGE DES LIEUX D'UN DÉVERSEMENT

Porter un équipement de protection approprié (gants, lunettes, tablier) pendant le nettoyage des lieux d'un déversement. Si le contenant fuit, colmater la fuite et placer le contenant dans un baril ou un sac de plastique épais. Communiquer avec ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. au 1-855-264-6262.

En cas de déversements ou de fuites - endiguer le liquide à l'aide d'un matériau inerte (terre, argile, litière pour chats, etc.). Absorber le produit déversé avec le matériau inerte, ramasser à la pelle et mettre le tout dans un contenant d'élimination pouvant être scellé.

Sur les surfaces dures - répandre une mince couche de détergent sur les lieux du déversement et y incorporer un peu d'eau avec un balai-brosse. Laisser reposer 10 minutes, puis absorber avec le matériau inerte et déposer à la pelle dans le contenant d'élimination.

Sur le sol - enlever les 15 premiers cm de sol sur les lieux du déversement et les remplacer par du sol nouveau. Éliminer tous les déchets, y compris le balai-brosse, conformément aux exigences provinciales.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. Communiquer avec le fabricant et l'organisme de réglementation provincial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des lieux d'un déversement.

ÉLIMINATION DES CONTENANTS

Contenants réutilisables

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être rapporté à un point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants à remplissages multiples

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins.

Contenants recyclables

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte pour les contenants. S'adresser au distributeur local ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer avec un jet puissant. Éliminer l'eau de rinçage conformément à la réglementation provinciale.
2. Rendre le contenant, vide et rincé, non réutilisable pour tout usage subséquent. En l'absence d'un point de collecte, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination d'une portion inutilisée ou superflue de produit, ou en cas de déversement et de nettoyage d'un déversement, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable.

TOPNOTCH®

FONGICIDE À USAGE COMMERCIAL SUSPENSION

Pour la suppression de maladies dans les céréales

GARANTIE

Azoxys trobine..... 143 g/L
Propiconazole 124 g/L

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,031 % à titre d'agent de conservation OU 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,048 % et du 2-bromo-2- nitropropane-1,3-diol à raison de 0,03 % à titre d'agents de conservation OU 1,2- benzisothiazolin-3-one à raison de 0,035% à titre d'agent de conservation OU 1,2- benzisothiazolin-3-one à raison de 0,052% et du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,03 % à titre d'agents de conservation.

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**



ATTENTION

POISON

DANGER : IRRITE LES YEUX ET LA PEAU

N° D'HOMOLOGATION : 31126
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 1-10L

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.

300 – 191 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba
R3B 0X1
1-855-264-6262

**Pour de l'aide médicale d'urgence et les questions de santé / sécurité appeler ProPharma au
1-877-250-9291 (24 heures sur 24)**

**En cas de déversement, de fuite ou d'incendie, appeler INFOTRAC au 1-800-535-5053 (24 heures sur
24) Pamphlet**

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre antipoison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lors qu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe pas d'antidote particulier en cas d'ingestion de ce produit. Administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. NOCIF SI INGÉRÉ. Fortement irritant pour les yeux. ÉVITER tout contact avec les yeux. Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Porter un pantalon long, un vêtement à manches longues, des chaussettes, des chaussures et des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement et l'application du produit ainsi que pendant le nettoyage et les réparations de l'équipement. De plus, porter des lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial au cours du mélange et chargement.

Se laver avec de l'eau et du savon après avoir utilisé ce produit et avant de manger, de boire et de fumer. Enlever immédiatement tout vêtement imbibé d'un pesticide. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser; ne pas les laver avec les vêtements de la maison. Ne pas porter de chaussures contaminées. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Dès que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

NE PAS pénétrer dans le site traité ni autoriser des travailleurs à y pénétrer dans les 12 heures suivant l'application.

Appliquez seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Respecter les zones tampons précisées dans la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit à des endroits ayant une pente de modérée à forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer lorsqu'une forte pluie est prévue.

La contamination des zones aquatiques par les eaux de ruissellement peut être réduite par l'inclusion d'une bande végétative entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

L'azoxystrobine est une substance persistante qui a des effets résiduels. On recommande de ne pas l'utiliser de nouveau dans des zones où on l'a appliquée au cours de la saison précédente.

L'azoxystrobine démontre des propriétés qui font qu'il peut être lessivé dans l'eau souterraine. L'utilisation de TOPNOTCH® peut entraîner la contamination de l'eau souterraine, particulièrement aux endroits où le sol est perméable (sols sableux, etc.) ou lors que la nappe phréatique est peu profonde.

Ce produit est toxique pour certains insectes utiles. Contenir le plus possible la dérive de pulvérisation afin de réduire les effets nocifs sur les insectes utiles dans les habitats situés à proximité du site d'application (par exemple, haies et boisés).

ENTREPOSAGE

Entreposer dans le contenant d'origine hermétiquement fermé. Conserver dans un endroit sec et bien aéré, à l'écart des aliments de consommation humaine et animale et hors de la portée des enfants et des animaux. Ne pas entreposer au-dessous de 0 °C.

NETTOYAGE DES LIEUX D'UN DÉVERSEMENT

Porter un équipement de protection approprié (gants, lunettes, tablier) pendant le nettoyage des lieux d'un déversement. Si le contenant fuit, colmater la fuite et placer le contenant dans un baril ou un sac de plastique épais. Communiquer avec ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. au 1- 855-264-6262.

En cas de déversements ou de fuites - endiguer le liquide à l'aide d'un matériau inerte (terre, argile, litière pour chats, etc.). Absorber le produit déversé avec le matériau inerte, ramasser à la pelle et mettre le tout dans un contenant d'élimination pouvant être scellé.

Sur les surfaces dures - répandre une mince couche de détergent sur les lieux du déversement et y incorporer un peu d'eau avec un balai-brosse. Laisser reposer 10 minutes, puis absorber avec le matériau inerte et déposer à la pelle dans le contenant d'élimination.

Sur le sol - enlever les 15 premiers cm de sol sur les lieux du déversement et les remplacer par du sol nouveau. Éliminer tous les déchets, y compris le balai-brosse, conformément aux exigences provinciales.

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. Communiquer avec le fabricant et l'organisme de réglementation provincial en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des lieux d'un déversement.

ÉLIMINATION DES CONTENANTS

Contenants réutilisables

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être rapporté à un point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants à remplissages multiples

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins.

Contenants recyclables

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte pour les contenants. S'adresser au distributeur local ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer avec un jet puissant. Éliminer l'eau de rinçage conformément à la réglementation provinciale.
2. Rendre le contenant, vide et rincé, non réutilisable pour tout usage subséquent. En l'absence d'un point de collecte, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination d'une portion inutilisée ou superflue de produit, ou en cas de déversement et de nettoyage d'un déversement, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

TOPNOTCH est un fongicide préventif à large spectre affichant des propriétés systémiques et curatives qui est recommandé pour la suppression de maladies importantes dans le groupe de cultures 15 - Céréales. TOPNOTCH peut être appliqué sous forme de pulvérisation foliaire dans le cadre de programmes de pulvérisation en alternance. Tous les traitements doivent être effectués selon les directives suivantes.

Précautions générales relatives à l'emploi

NE PAS appliquer TOPNOTCH avec de l'équipement d'irrigation.

NE PAS utiliser dans les pépinières, les serres ou les plantations ornementales.

Dans certaines conditions favorables à des périodes d'infection prolongées, utiliser un autre fongicide homologué pour effectuer des traitements supplémentaires.

Précautions relatives aux rotations de cultures

Pour éviter les problèmes de résidus au-dessus des limites acceptables, ne pas ensemercer d'autres cultures destinées à la production d'aliments de consommation humaine, à la paissance, ou encore, à la production d'aliments pour animaux ou de litière dans les 105 jours suivant l'application de TOPNOTCH sur la culture précédente, à moins que la deuxième culture ne soit mentionnée sur la présente étiquette.

L'avoine et le seigle peuvent être ensemençés 45 jours après l'application de TOPNOTCH.

Phytotoxicité

TOPNOTCH démontre certains effets phytotoxiques une fois mélangé à des produits se prés entant sous forme de concentrés émulsifiables. Ces effets sont accrus si l'application a lieu par temps frais et nuageux et si ces conditions persistent pendant plusieurs jours après l'application. En outre, les adjuvants qui contiennent certaines formes de silicone peuvent hausser la phytotoxicité du mélange.

LUTTE INTÉGRÉE

TOPNOTCH doit être intégré à une stratégie globale de gestion des maladies et des ravageurs lorsqu'il faut recourir à un traitement fongique. Il faut aussi mettre en œuvre des pratiques culturales qui ralentissent le développement des maladies. La section MODE D'EMPLOI de l'étiquette contient des recommandations précises sur la lutte intégrée pour chaque culture. Consulter les conseillers agricoles locaux pour en savoir davantage sur les autres stratégies de lutte intégrée employées dans la région.

MODE D'EMPLOI

Puisque ce produit n'est pas homologué pour la suppression des organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser à cette fin.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ou les habitats aquatiques au moment du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Application avec pulvérisateur de grande culture : NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle par rafales. **NE PAS** appliquer sous forme de gouttelettes de taille inférieure à celles correspondant à la classification « moyenne » de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe doit être à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application par voie aérienne : NE PAS appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle par rafales. **NE PAS** appliquer quand la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol à l'endroit traité. **NE PAS** appliquer sous forme de gouttelettes de taille inférieure à celles correspondant à la classification « moyenne » de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les vortex aux extrémités des ailes ou du rotor, les buses **NE DOIVENT PAS** être réparties sur la rampe sur plus de 65 % de l'envergure de l'avion ou de l'hélicoptère.

NE PAS appliquer avec de l'équipement d'irrigation.

NE PAS appliquer avec un pulvérisateur à bas volume (moins de 30 litres à l'hectare).

Zones tampons

L'utilisation des méthodes ou de l'équipement de pulvérisation qui suivent **N'EXIGE PAS** de zone tampon : pulvérisateur à main ou à dos et traitements localisés.

Les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous doivent être respectées entre le point limite d'application directe sous le vent et la bordure la plus rapprochée des habitats d'eau douce vulnérables (tels que les lacs, les cours d'eau, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les marais, les réservoirs et les milieux humides) et les habitats estuariens/marins.

Méthode d'application	Culture		Zones tampons (en mètres) requises pour la protection :				
			des habitats d'eau douce d'une profondeur :		des habitats estuariens/marins d'une profondeur :		Habitats terrestres
			inférieure à 1 m	supérieure à 1 m	inférieure à 1 m	supérieure à 1 m	
Pulvérisateur de grande culture	Céréales		1	0	1	0	1
Voie aérienne	Céréales	Voilure fixe	1	0	3	1	20
		Voilure tournante	1	0	1	1	20

* Dans le cas de la pulvérisation agricole, il est possible de réduire les zones tampons au moyen d'écrans et de cônes de réduction de la dérive. Les pulvérisateurs dont la rampe d'aspersion est équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal permettent de réduire la zone tampon sur l'étiquette de 70%. L'utilisation d'une rampe d'aspersion dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à une hauteur inférieure à 30 cm du couvert végétal permet de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 30 %.

APPLICATION PAR VOIE TERRESTRE

Équipement de pulvérisation

Les pulvérisateurs doivent être munis de buses qui assurent une application précise et uniforme. Vérifier que les buses sont toutes du même calibre et qu'elles sont espacées uniformément sur la rampe. Étalonner le pulvérisateur avant de procéder au traitement.

Utiliser une pompe capable : 1) de maintenir une pression d'au moins 35 à 40 lb/po² aux buses;
2) d'assurer une agitation suffisante dans le réservoir pour garder le mélange en suspension – c'est-à-dire, qui assure une recirculation de 10 % du volume du réservoir à la minute. Utiliser un agitateur à jet ou un tube d'injection de liquide pour l'agitation. NE PAS injecter d'air.

TOPNOTCH est une suspoémulsion concentrée. On recommande l'utilisation de tamis pour protéger la pompe et empêcher l'obturation des buses. Les tamis installés du côté aspiration de la pompe doivent être de calibre *16 mailles ou moins*. **NE PAS** installer de tamis sur le circuit de recirculation. Installer un tamis de 50 mailles ou moins entre la pompe et la rampe et, au besoin, aux buses. Voir les recommandations du fabricant des buses. Pour de plus amples renseignements sur l'équipement de pulvérisation et son étalonnage, consulter le fabricant du pulvérisateur et les recommandations provinciales.

Pulvérisation/mélange

TOPNOTCH peut être appliqué avec tous les types d'équipement de pulvérisation au sol couramment utilisés. Les maladies seront supprimées efficacement si l'équipement de pulvérisation est réglé et étalonné de façon appropriée et s'il assure une couverture et une pénétration adéquates du couvert végétal. Lorsque l'infection est importante, lors que les variétés sont hautement vulnérables ou lors que les conditions météorologiques favorisent la maladie, l'emploi des doses plus élevées et/ou des intervalles de traitement plus courts peut se révéler nécessaire. Appliquer TOPNOTCH dans un volume d'eau suffisant pour assurer une couverture et une pénétration adéquates du couvert végétal.

Ne préparer que le volume de mélange de pulvérisation nécessaire pour le traitement à effectuer. Nettoyer complètement l'équipement de pulvérisation avant d'utiliser ce produit. Agiter la solution avant et pendant l'application. Rincer l'équipement de pulvérisation à fond avec de l'eau propre après chaque journée de pulvérisation et appliquer les rinçures dans une zone précédemment traitée.

Mettre entre la moitié et les deux tiers du volume d'eau requis dans le pulvérisateur ou le réservoir de mélange. En faisant fonctionner l'agitateur, verser TOPNOTCH dans le réservoir et poursuivre l'agitation tout en ajoutant le reste de l'eau requise. Commencer à appliquer la bouillie lorsque TOPNOTCH est complètement mélangé à l'eau et maintenir l'agitation jusqu'à ce que tout le mélange ait été pulvérisé.

APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE

Directives concernant l'application par voie aérienne

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les doses et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les doses recommandées pour l'application par voie aérienne indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'application par voie aérienne ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Précautions relatives à l'emploi

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et

uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef* développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

NE PAS permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques prémélangés contenus dans un système fermé.

Il est préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange et le chargement des produits ainsi que pendant le nettoyage et l'entretien de l'équipement. Lors que les précautions que doit prendre l'opérateur sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus strictes.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-855-264-6262; pour obtenir des conseils techniques, communiquer avec le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit doit être effectué conformément aux exigences suivantes.

Appliquer dans au moins 45 litres d'eau à l'hectare.

Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou d'un habitat aquatique vulnérable.

GESTION DE LA DÉRIVE

ATTENTION

TOPNOTCH est extrêmement toxique pour certaines variétés de pommiers.

ÉVITER TOUTE DÉRIVE DU BROUILLARD DE PULVÉRISATION. Éviter par tous les moyens d'endommager les pommiers (et les pommes).

NE PAS pulvériser TOPNOTCH lors que le brouillard de pulvérisation peut dériver jusqu'à des pommiers.

NE PAS pulvériser quand les conditions météorologiques favorisent la dérive au-delà de la zone à traiter. Parmi les conditions qui peuvent favoriser la dérive, mentionnons les inversions de température, la vitesse et la direction du vent, les combinaisons buse-pression, la taille des gouttelettes pulvérisées, etc.

NE PAS traiter des pommiers avec de l'équipement de pulvérisation qui a été utilisé précédemment pour appliquer TOPNOTCH. Même en quantités infimes, ce produit peut se révéler extrêmement toxique pour certaines variétés de pommiers et de pommetiers.

IL INCOMBE À L'OPÉRATEUR ANTIPARASITAIRE D'ÉVITER TOUTE DÉRIVE DU BROUILLARD DE PULVÉRISATION.

MODE D'EMPLOI

CÉRÉALES	
CULTURE	Orge
MALADIES	Rayure réticulée (<i>Pyrenophora teres</i>) Tache pâle (<i>Rhynchosporium secalis</i>) Rouille naine (<i>Puccinia hordei</i>) Tache septorienne (<i>Septoria</i> sp.) Tache auréolée (<i>Pyrenophora tritici-repentis</i>) Rouille striée (<i>Puccinia striiformis</i>)
DOSE DE PRODUIT (L/HA)	0,53
MOMENT DU TRAITEMENT	Traiter une fois entre l'élongation de la tige et la mi-épiaison (s.c. 29-55). Pour des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage.
CULTURE	Seigle
MALADIES	Tache pâle (<i>Rhynchosporium secalis</i>) Tache septorienne (<i>Septoria</i> sp.) Tache auréolée (<i>Pyrenophora tritici-repentis</i>)
DOSE DE PRODUIT (L/HA)	0,53

CÉRÉALES

MOMENT DU TRAITEMENT	Traiter une fois entre l'élongation de la tige et la mi-épiaison (s.c. 29-55). Pour des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage.
CULTURE	Triticale
MALADIES	Tache septorienne (<i>Septoria</i> sp.) Tache auréolée (<i>Pyrenophora tritici-repentis</i>)
DOSE DE PRODUIT (L/HA)	0,53
MOMENT DU TRAITEMENT	Traiter une fois entre l'élongation de la tige et la mi-épiaison (s.c. 29-55). Pour des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage.

CULTURE	Blé
MALADIES	Tache septorienne (<i>Septoria</i> sp.) Tache auréolée (<i>Pyrenophora tritici-repentis</i>) Rouille striée (<i>Puccinia striiformis</i>) Rouille brune (<i>Puccinia triticina</i>)
DOSE DE PRODUIT (L/HA)	0,53
MOMENT DU TRAITEMENT	Traiter une fois entre l'élongation de la tige et la mi-épiaison (s.c. 29-55). Pour des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage.
CULTURE	Avoine
MALADIES	Rayure réticulée (<i>Pyrenophora teres</i>) Rouille couronnée (<i>Puccinia coronata</i> var. <i>avenae</i>) Tache septorienne (<i>Septoria</i> sp.)
DOSE DE PRODUIT (L/HA)	0,53
MOMENT DU TRAITEMENT	Traiter une fois entre l'élongation de la tige et la mi-épiaison. Pour des résultats optimaux, il est important que le jet de pulvérisation couvre et pénètre bien le feuillage.

Restrictions particulières : Ne pas effectuer plus d'un traitement par saison. NE PAS appliquer dans les 45 jours précédant la récolte du grain et de la paille. NE PAS récolter pour le fourrage et le foin dans les 30 jours suivant le traitement. Certaines de ces cultures céréalières n'ont pas été testées pour ce qui est de l'efficacité et de la phytotoxicité aux doses recommandées sur l'étiquette; l'emploi de TOPNOTCH est à la discrétion de l'utilisateur. TOPNOTCH peut être appliqué avec de l'équipement aérien ou terrestre.
APPLICATION TERRESTRE : Appliquer les doses indiquées dans au moins 100 L d'eau à l'hectare.
APPLICATION AÉRIENNE : Appliquer les doses indiquées dans au moins 45 L d'eau à l'hectare.

RECOMMANDATIONS POUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, TOPNOTCH, mélange de fongicides du groupe 3 (propiconazole) et du groupe 11 (azoxystrobine). TOPNOTCH présente deux modes d'action : 1) DMI (inhibiteur de la déméthylation de la biosynthèse des stérols) [groupe 3]; 2) inhibiteur du site de la Qo (quinone outside) au sein du système de transport des électrons (Qo) et perturbateur de la synthèse des membranes en bloquant la déméthylation [groupe 11]. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à TOPNOTCH et à d'autres fongicides du groupe 3 ou du groupe 11. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides

NE PAS dépasser le nombre total de traitements permis avec TOPNOTCH par saison et par culture, tel qu'il est mentionné sur l'étiquette.

Suivre les recommandations sur les cultures quant au nombre total de traitements prescrits et alterner, tel qu'indiqué, avec des fongicides d'autres groupes.

L'élaboration de programmes de pulvérisation couvrant toute la saison pour les fongicides du groupe 11 (QoI) est de mise lorsqu'il faut effectuer des traitements multiples. Le programme devrait limiter l'utilisation d'un fongicide du groupe 11 employé seul au tiers de l'ensemble des traitements pendant la saison ou l'utilisation d'un fongicide du groupe 11 employé en mélange à la moitié de l'ensemble des traitements pendant la saison. Les programmes qui comportent des traitements avec des fongicides du groupe 11 employés seuls et/ou des traitements avec des mélanges contenant des produits du groupe 11 ne devraient pas représenter plus de la moitié de l'ensemble des traitements.

Dans la mesure du possible, alterner TOPNOTCH ou d'autres fongicides des groupes 3 et 11 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes agents pathogènes.

NE PAS effectuer de traitements consécutifs avec TOPNOTCH ou d'autres fongicides du même groupe au cours d'une même saison. NE PAS appliquer à des doses inférieures à celles recommandées sur l'étiquette.

Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et d'assolement et faisant place à des pratiques de lutte culturale, biologique ou d'autres formes de lutte chimique.

Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.

Lors que la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, NE PAS augmenter la dose utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent et pour lequel le pathogène n'a pas développé de résistance.

Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec les représentants de l'entreprise au 1-855-264-6262.

Limites d'application et délai de sécurité avant la récolte

Cultures	Dé lai de sécurité avant la récolte	Nombre maximal de traitements par année
Blé, orge, avoine, triticale, seigle, paille	45 jours	1
Fourrage et foin	30 days	1

TOPNOTCH® est une marque déposée de ADAMA Group Company.